

La Ligue des Droits de l'Homme
c'est

au niveau national :

- près de 13000 militants, une action au plus près du terrain avec des sections locales
- des comités régionaux et des fédérations départementales pour la coordination et l'impulsion des actions
- un Comité central et un bureau national, à la fois instances de débat et de décision, forces d'analyse et d'intervention, et organes de gestion

au niveau départemental :

- une section de près de 160 adhérents
- une réunion mensuelle décisionnelle ouverte à tous les adhérents (*tous les derniers vendredis de chaque mois à 18H à la Maison des Associations*)
- un bureau départemental chargé de la gestion
- une permanence juridique (*tous les lundis au bureau de la ligue -1^{er} étage n° 108- de 14H30 à 17 H30*)

La Ligue des droits de l'Homme

Le 4 juin 1898, les fondateurs de la Ligue des Droits de l'Homme annonçaient sa création par un manifeste où il est écrit :

« A partir de ce jour, toute personne dont la liberté serait menacée ou dont le droit serait violé est assurée de trouver auprès de nous aide et assistance »



Le 10 mai 1998, pour marquer son Centenaire, la LDH a publié un nouveau manifeste pour appeler tous les citoyens à construire avec elle le mouvement civique de demain.

La LDH est une association loi 1901,
reconnue d'utilité publique. Les
côtisations et dons sont déductibles
des impôts



Section de CHATEAUROUX

et de l'INDRE

LES
HOMMES
NAISSENT
ET
DEMEURENT
LIBRES
ET EGALX
EN DROITS

Maison des Associations
34 Espace Mendès-France
36000 CHATEAUROUX
Tel/Fax : 02 54 60 16 24

ldh36@wanadoo.fr

Permanence : tous les lundis
de 14H30 à 17 H30

Site : <http://www.ldh36.org>

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Créée en pleine tourmente de l'affaire Dreyfus, en 1898, la Ligue Française pour la défense des droits de l'Homme et du citoyen s'est engagée dans tous les combats pour la République : affaire Dreyfus, rassemblement populaire de 1936, indépendance des peuples colonisés, abolition de la peine de mort ...

La Ligue des droits de l'Homme est une organisation civique.

Elle intervient dans tous les domaines de la citoyenneté, des droits et libertés collectifs ou individuels. Elle n'est donc pas une organisation humanitaire ou caritative.

La Ligue des droits de l'Homme est une organisation citoyenne.

Elle n'est ni un syndicat, ni un parti politique. Elle s'est donnée pour mission la défense des principes et la formulation de propositions dans tous les domaines des droits de l'Homme.

La Ligue des droits de l'Homme est un contre-pouvoir.

Elle exerce un droit de critique et fait connaître à l'opinion publique ses positions et ses propositions. Elle veille à être indépendante des structures de l'Etat. Elle inscrit son action dans le cadre de l'état de droit et de la démocratie, sans s'interdire d'aller au-delà lorsque la situation l'exige et que le respect de droits fondamentaux est en cause

Quelques grands combats Actuels de la Ligue

Contre le racisme, l'antisémitisme,
les discriminations et l'homophobie

Pour la défense des droits économiques
et sociaux et des libertés publiques

Pour les droits des femmes et l'égalité
hommes/femmes

Pour la laïcité

Contre l'extrême droite

Pour le respect des droits de l'Homme
par les forces de sécurité et par
l'administration pénitentiaire

Pour le respect de la présomption d'innocence

Pour la citoyenneté des étrangers

Pour le droit d'asile

Pour la citoyenneté sociale

Pour le droit au logement

Pour le contrôle citoyen de l'économie
mondiale

Pour un développement durable fondé sur les
droits de l'Homme

Pour les libertés individuelles face
aux nouvelles technologies

Pour les droits et les libertés dans le monde

Les actions de la section

Juridiques :

- Combat pour la défense de tous les droits
- Lutte contre les discriminations
- Aide aux victimes d'esclavage et de racisme
- Aide à la constitution de dossiers de régularisation des étrangers et de recours des demandeurs d'asile.
- Liaison et rencontres avec les divers organismes Préfecture, DDCSPP, Commissariat, CCAS, offices HLM, travailleurs sociaux ...
- Combat pour la laïcité
- Combat contre l'extrême droite

Citoyennes :

- Interventions dans les établissements scolaires
- Prêt d'expositions sur les droits de l'Homme
- Organisation du concours « Ecrits pour la fraternité »
- Participation aux commissions organisées par la Préfecture
- Commission contre les violences faites aux femmes
- Participation au collectif sur les obsèques civiles
- Interventions à différents colloques, forums ...
- Organisation de réunions publiques

Convivialité :

- Repas collectifs des ligueurs en juillet et décembre
- Pique-nique républicain le 14 juillet chez des ligueurs
- Repas multiculturel des Droits de l'Homme avec les étrangers régularisés avec l'aide de la LDH 36